



EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/03/2021

| Référence |
|-----------|
| 03 |

| Objet de la délibération |
|---|
| Implantation éolienne Parc éolien de la Lys |

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 15 | 12 | 10 |

| Date de la convocation |
|------------------------|
| 04/03/2021 |

| Date d'affichage |
|------------------|
| 04/03/2021 |

| Vote |
|---|
| A la majorité Pour : 0 Contre : 10 Abstention : 2 |

L' an 2021 et le 11 Mars à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, mairie sous la présidence de LEFEBVRE Pascal, Maire

Présents : Mmes : ANSELIN Agnès, ATLANI VANESSA, VERPLANCKE Monique, Melle DEROLEZ Adeline, MM : BARBIER Frédéric, DECROIX JEREMY, DIEU Christophe, KONNERT Robert, LEFEBVRE Pascal, LEPETZ PIERRE, LEROY ERIC, VASSEUR Eric

Excusés : PERRIN Angélique, BONTANT BRUNO

Absents : DEMAGNY ARNAUD

A été nommée secrétaire : KONNERT Robert

Objet de la délibération : Implantation éolienne Parc éolien de la Lys

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une enquête publique a été ouverte concernant l'exploitation par la SNC Enertrag d'un parc éolien sur le territoire de Lisbourg.

Ces éoliennes pourraient engendrer des nuisances visuelles ou sonores sur Heuchin et il convient donc au Conseil Municipal de délibérer sur l'implantation ou non de parc éolien.

A la majorité, le Conseil Municipal est **contre** l'implantation de ces éoliennes.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Arras
Le : 15/03/2021

Et

Publication ou notification du :
15/03/2021

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 16/03/2021
Le Maire
Pascal LEFEBVRE

